

**Dossier : Permettre et encourager la circulation des idées :
Dialogue face aux défis du bilinguisme / Feature:
Promoting the Circulation of Ideas: *Dialogue* and the
Challenges of Bilingualism**

***Dialogue* et l'épineuse question du bilinguisme**

AUDE BANDINI *Université de Montréal*

RÉSUMÉ : En guise d'introduction à la traduction anglaise d'un article de Jocelyn Maclure préalablement publié en français dans la revue, je présente ici quelques réflexions sur le bilinguisme de *Dialogue* dans le contexte philosophique actuel.

ABSTRACT: As an introduction to the English translation of an article previously published by Jocelyn Maclure, in French, in *Dialogue*, I share my thoughts on *Dialogue's* bilingualism and the current context.

Dans son propos liminaire au tout premier numéro de la revue *Dialogue*, daté de juin 1962, Jean Langlois (alors président de l'Association canadienne de philosophie) explicitait le contexte d'apparition et le mandat assigné à cette entreprise dans les termes suivants :

Son nom même est un programme : elle convie tous les «amants de la Sagesse»[,] aussi bien chez nous qu'à l'extérieur, à une rencontre efficace où un même amour de la vérité rende possible l'exposé des opinions les plus opposées entre elles. Une des richesses les plus précieuses de notre jeune pays est précisément le pluralisme des

***Dialogue* 59 (2020), 363–369**

© The Author(s), 2020. Published by Cambridge University Press on behalf of the Canadian Philosophical Association/l'Association canadienne de philosophie.

doi:10.1017/S0012217320000293

cultures. Dans un pays comme le nôtre ce respect de la diversité et de la liberté, à base de loyauté et de probité intellectuelle, est un gage d'unité nationale¹.

Presque soixante ans plus tard, Nancy Salay et moi-même nous engageons à respecter l'esprit qui a présidé à la création de cette revue de philosophie généraliste, l'une des rares à être non seulement officiellement bilingue, mais à s'attacher à publier effectivement, dans chaque numéro, des articles universitaires en français et en anglais après double évaluation à l'aveugle. Puisque la philosophie se pratique et s'enseigne à la fois en français et en anglais au Canada, et que les membres de l'Association canadienne de philosophie sont locuteurs d'au moins l'une de ces deux langues (voire souvent des deux, et d'autres encore), suivre cette consigne éditoriale nous a toujours semblé aller de soi. Cela ne signifie cependant pas qu'il a été et soit encore facile de s'y tenir. Il ne s'agit pas là seulement d'une question de volonté de la part des éditrices, mais d'adhésion et de participation de la communauté philosophique, notamment d'expression française. Mais pourquoi, au juste, suivre les publications de *Dialogue* ou choisir d'y publier ses travaux?

De fait, il existe d'excellentes revues francophones de philosophie, à commencer par *Philosophiques* (la revue de la Société de philosophie du Québec), sans rien dire des vénérables institutions que représentent, de l'autre côté de l'Atlantique, la *Revue de métaphysique et de morale*, *La revue philosophique de la France et de l'étranger*, et d'autres encore. Outre ces revues généralistes, on trouve également bon nombre de périodiques en langue française consacrés à divers domaines spécialisés de la discipline philosophique, comme l'histoire de la philosophie, l'esthétique, ou l'histoire et la philosophie des sciences. Enfin, il existe une autre revue de philosophie, le *Canadian Journal of Philosophy*, de grande réputation mais qui, comme son titre suffit déjà à le laisser entendre, publie exclusivement des textes rédigés en anglais. En faisant le choix du bilinguisme et de la généralité, c'est-à-dire en s'ouvrant à tous les types de contributions et en faisant abstraction des considérations de tradition, de style, ou de nature des thèmes abordés, *Dialogue* occupe une place singulière au Canada et — si l'on veut bien pardonner le caractère un peu grandiloquent de cette expression — dans le monde. Il y a cependant plusieurs manières de comprendre cette singularité : on peut y attacher une forme de valeur et de distinction; ou au contraire, y voir une incongruité et la survivance artificiellement entretenue d'un idéal politique et culturel auquel, dans les faits, plus personne ne croit.

On se doute bien du côté vers lequel, en tant qu'éditrice francophone de *Dialogue*, penche mon cœur. Je n'ai pas moins conscience, cependant, de la fragilité de la position que je m'efforce de défendre dans le contexte

¹ Jean Langlois, «Liminaire», *Dialogue*, vol. 1, n° 1, 1962, p. 3 (doi:10.1017/S0012217300040555).

académique nord-américain. En philosophie contemporaine, l'utilisation du français est loin de constituer la norme. Comme le souligne Jocelyn Maclure dans le mot d'introduction qu'il m'a fait l'amitié de bien vouloir rédiger à l'occasion de la republication, cette fois-ci dans les deux langues, de l'un de ses articles², les raisons d'écrire et de publier en anglais plutôt qu'en français ne manquent pas. Elles sont d'autant plus fortes pour les étudiants aux cycles supérieurs, doctorants et post-doctorants qui envisagent une carrière universitaire, y compris dans les pays de langue française. Même pour les chercheurs établis, le fait de présenter ses travaux en anglais apporte en principe la garantie de bénéficier d'un auditoire ou d'un lectorat plus large et, par la même occasion, de discussions et d'interactions plus nombreuses et susceptibles d'enrichir la réflexion. Tel est par exemple le constat que fait François Recanati, philosophe français désormais titulaire de la chaire de philosophie du langage et de l'esprit au Collège de France, mais dont la majorité des publications ont été directement rédigées en anglais :

Ce n'est pas de gaieté de cœur que j'utilise pour mes publications scientifiques une langue autre que ma langue maternelle, mais je ne puis faire autrement si je veux être lu de mes pairs (mes destinataires privilégiés) : parmi ceux-ci, les francophones sont une petite minorité, les anglophones sont majoritaires, et tous — francophones, anglophones ou autres — pratiquent couramment l'anglais scientifique. Je souffre cependant d'être ainsi conduit à désertier la scène française, dont je ne me désintéresse aucunement même si elle n'est pas au premier plan de mes priorités³.

Renoncer à écrire dans sa langue maternelle, et ce faisant «désertier» la communauté linguistique et culturelle à laquelle on se considère néanmoins appartenir paraît s'imposer comme un mal nécessaire. On peut cependant se demander dans quelle mesure ce mal est réellement la condition d'un plus grand bien, et mérite par conséquent d'être enduré. En effet, il n'est pas sûr que l'anglais, présenté comme langue internationale par excellence, constitue réellement la *lingua franca* que l'on prétend. Certes, le choix du plus petit

² Jocelyn Maclure, «L'avenir contextualiste du constructivisme métaéthique : le constructivisme humien amendé», *Dialogue*, vol. 57, n° 3 (septembre 2018), p. 499–523 (doi:10.1017/S001221731800029X), reproduit dans ce numéro, et traduit sous le titre «Context, Intersubjectivism, and Value: Humean Constructivism Revisited» (doi:10.1017/S0012217320000086) aux pages 377–401. Le mot d'introduction de Jocelyn Maclure, intitulé «Faire de la philosophie en anglais et en français au Canada / Philosophizing in English and French in Canada», paraît aux pages 371–376 (doi: 10.1017/S0012217320000281).

³ François Recanati, *Le sens littéral : langage, contexte, contenu*, traduction Claude Pichevin, Paris, éditions de l'Éclat, 2007. Cité dans François Recanati, *Philosophie du langage (et de l'esprit)*, Paris, Gallimard-Folio, 2008, p. 17.

dénominateur linguistique commun paraît *prima facie* relever du simple bon sens, d'un pragmatisme raisonnable, voire même de la politesse la plus élémentaire à l'égard de ceux que Recanati appelle ses «interlocuteurs privilégiés». Cependant, cet effort est loin de garantir ses effets, comme l'illustre son exemple : en travaillant très majoritairement en anglais, il a peut-être réellement moins élargi et diversifié son public, qu'il n'en a sacrifié une partie au profit de l'autre. Comme il le souligne, avoir «déserté» sa langue maternelle durant une bonne vingtaine d'années a eu pour conséquence de le rendre étranger en son propre pays : «Au regard de la communauté nationale, c'est comme si je n'avais rien publié. J'ai, pour ainsi dire, disparu de la circulation»⁴.

À qui la faute? À l'auteur qui impose à son lecteur la charge cognitive supplémentaire de lire dans une langue étrangère, charge qui paraît d'autant plus injuste que, le premier étant parfaitement francophone, elle aurait parfaitement pu être épargnée au second? Recanati a pourtant choisi d'emprunter cette voie, tout en ayant conscience du mécontentement qu'elle risquait de susciter et du fait que, comme toute désertion, la sienne risquait de se voir sanctionnée sur le plan disciplinaire au même titre qu'une forme de trahison : «Cet abandon de ma langue maternelle dans mes publications scientifiques, je sais qu'il peut sembler choquant et je m'en suis expliqué»⁵.

À l'inverse, on pourrait se désoler — et peut-être est-ce en partie le cas de Recanati — que les francophones ne fassent pas davantage l'effort de lire de

⁴ *Ibid.* Un autre cas que, faute de temps et surtout de compétences, je ne pourrais pas approfondir comme il le mériterait ici, est celui du grand philosophe et logicien québécois Hugues Leblanc. Je renvoie les lecteurs aux propos de Robert Nadeau, dans l'hommage qu'il consacra à Hugues Leblanc en 1986 : désireux de parfaire sa formation en logique au niveau doctoral, et après un mémoire de maîtrise consacré aux syllogismes modaux d'Aristote rédigé à l'Université de Montréal, Hugues Leblanc fit certainement le meilleur choix académique qui s'offrait à lui en quittant le Québec pour étudier à Harvard, sous la direction de Willard V.O. Quine. Mais cet exil devint incontestablement un exil forcé à partir du moment où, une fois diplômé, il se mit en quête d'un poste universitaire. Robert Nadeau note à ce propos : «[...] c'[est] précisément la spécialité scientifique de Hugues Leblanc qui l'[a] en quelque sorte contraint, sous l'effet des circonstances, à faire carrière depuis maintenant trente-sept ans aux États-Unis plutôt qu'ici : à l'époque, le Québec, pour ne pas dire le Canada tout entier, ne semblait pas requérir les services d'un philosophe logicien» (Robert Nadeau, «Hommage à Hugues Leblanc, philosophe logicien», *Philosophiques*, vol. XIII, n° 1, printemps 1986, p. 131).

Pour ce qui est plus largement de l'histoire mouvementée de la philosophie d'expression française au Canada, nous ne pouvons que recommander l'excellent collectif dirigé par Josiane Boulad-Ayoub et Raymond Klibansky, *La pensée philosophique d'expression française au Canada*, Québec, Presses de l'Université Laval, 1998.

⁵ *Ibid.*

la philosophie en anglais, ou que les institutions francophones ne les y incitent pas. Ce serait cependant une erreur de penser, d'une part, qu'ils ne le font pas déjà, et d'autre part qu'il n'y a pas d'autre raison à cela qu'une forme de paresse et un supposé chauvinisme linguistique doublé de condescendance l'égard de la culture anglo-américaine. Autrement dit, parmi la variété des raisons qui peuvent motiver un auteur (ou un lecteur) francophone à privilégier l'usage de sa langue maternelle sur toute autre dans le cadre de son travail intellectuel, certaines sont tout à fait légitimes.

Cette thèse a été explicitement défendue par Susanna Siegel à l'occasion d'une très intéressante table ronde consacrée à l'usage de l'anglais et de l'espagnol en philosophie analytique : les locuteurs de l'espagnol (mais on pourrait aussi songer ici au mandarin) étant incontestablement plus nombreux que ceux dont la langue maternelle est l'anglais, pourquoi les premiers devraient-ils s'imposer cette langue étrangère dans le cadre de leurs activités académiques, et plus spécifiquement en philosophie⁶? La raison la plus évidente, mais peut-être pas la moins profonde, qu'un philosophe professionnel peut avoir d'écrire ou de lire dans sa propre langue est relative à l'aisance que cette opportunité lui offre. Il ne s'agit cependant pas ici de faire l'apologie de la paresse et du moindre effort, bien au contraire. On accordera que quelle que soit la langue utilisée, faire et écrire de la philosophie n'a pour la plupart d'entre nous rien de facile ni de spontané. Comme la virtuosité dont elle est d'ailleurs souvent la contrepartie, l'aisance est très rarement donnée : elle s'acquiert, la plupart du temps au terme de nombreux efforts et tentatives. Elle constitue, au sens aristotélicien, une excellence du caractère intellectuel. Elle permet la clarté et la précision de l'expression des idées et des arguments, qualités que priaient aussi bien Hegel que Russell. Ici, les raisons pragmatiques deviennent des raisons proprement philosophiques : trouver la bonne formulation et les mots justes revient, comme l'affirmait l'auteur de *l'Encyclopédie*, à donner à la pensée son existence la plus haute et la plus vraie. On connaît, en philosophie, l'importance de formuler adéquatement les problèmes : le respect de cette exigence permet d'abord de s'assurer qu'on a affaire à un authentique problème, qui mérite d'être traité et a des chances de l'être avec succès, plutôt qu'à ce que Hume appelait une simple « bataille de mots » et dont toute discussion ne saurait qu'être stérile. Méthodologiquement, la première tâche du philosophe consiste ainsi à poser les bonnes questions, et à les poser de la bonne manière. De là dépend la possibilité d'y répondre et, bien souvent aussi, la qualité de la réponse qu'on propose d'y apporter. Ceci n'implique pas que l'on ne pourrait, et encore moins que l'on ne devrait faire de la philosophie que dans une seule langue, sa langue maternelle. Je souhaite ici simplement attirer l'attention sur le

⁶ Susanna Siegel, dir., «Reflections on the Use of English and Spanish in Analytic Philosophy», *Informes del Observatorio/Observatorio's Reports*, Cambridge (MA), Instituto Cervantes at the Faculty of Arts and Sciences of Harvard University, 2014, p. 4.

fait qu'écrire de la philosophie dans sa langue maternelle est déjà difficile, et qu'il est très méritoire d'y parvenir : la langue n'est pas un instrument docile, et en tant qu'enseignants, que ce soit au niveau collégial ou universitaire, nous dédions une part non négligeable de notre temps et de nos efforts à aider nos étudiants à l'apprivoiser et à en développer le goût. Si l'on suit à nouveau l'éthique aristotélicienne, on se souvient que l'activité déployée selon son excellence propre l'est avec aisance, mais aussi avec plaisir. François Recanati, pour revenir à lui, insiste avec justesse sur cette dimension hédonique de l'expérience de l'écriture en français. Ayant longuement travaillé et écrit dans les deux langues, il note :

Écrire dans une langue autre que sa langue maternelle est une expérience hautement enrichissante pour un écrivain, une expérience qui permet d'appréhender les ressorts profonds de l'écriture et du style; mais une expérience nécessairement frustrante, et qui amplifie la joie normalement inaperçue qu'il y a à écrire dans sa propre langue. J'imagine qu'un prisonnier à qui on retire les fers se sent léger et aérien. De façon analogue, écrire en français suscite chez moi, quand l'occasion m'en est donnée, un sentiment de libération et d'aisance qui me procure un grand plaisir. Ce sentiment, couplé au désir de renouer intellectuellement avec ce que j'ai appelé plus haut la «communauté nationale» en faisant acte de présence sur la scène littéraire française, m'a donné l'envie d'écrire un livre dans ma langue maternelle⁷.

Ce plaisir n'est pas réservé à l'auteur : il peut aussi être celui du lecteur, séduit et inspiré par la qualité de ce qu'il lit ou entend, non seulement du point de vue du style et de la maîtrise des ressources expressives de la langue, mais aussi en raison de la justesse et de la clarté des analyses, de la pertinence des métaphores et des distinctions, ou encore de la rigueur des démonstrations. Chacun de ces éléments peut se manifester indépendamment des autres, mais tous contribuent, semble-t-il, à faire d'un texte de philosophie un *bon* texte.

Naturellement, la question des raisons de promouvoir la philosophie d'expression française, au Canada et ailleurs, soulève d'importants enjeux politiques, éthiques et même épistémologiques. C'est avec la plus grande prudence que je m'aventure pour finir sur ce terrain, n'ayant pas les compétences qui me permettraient d'avancer une thèse substantielle ou suffisamment argumentée sur ce point. D'autres s'y sont attelés. J'aimerais néanmoins dire un mot du travail qui a été récemment conduit par Eric Schwitzgebel *et al.* dans une étude consacrée à «l'insularité» de la philosophie d'expression anglaise⁸. Par «insularité», ces auteurs désignent le fait que les membres d'un sous-ensemble d'individus donné ne citent ou n'interagissent très

⁷ Recanati (2008), p. 18.

⁸ Eric Schwitzgebel, Linus Ta-Lung Huang, Andrew Higgins et Ivan Gozalez-Cabrera, «The Insularity of Anglophone Philosophy: Quantitative Analyses», *Philosophical Papers*, vol. 47, n° 1, 2018, p. 21–48.

majoritairement qu'avec d'autres membres de ce même sous-ensemble. Le sous-ensemble d'individus auquel ils s'intéressent ici est celui des universitaires qui suivent, peu ou prou, le canon actuel de la philosophie anglophone. Ce sont des auteurs dont la langue de travail est d'abord l'anglais (quelle que soit leur langue maternelle), qui publient dans des revues universitaires anglophones que les autres membres de leur sous-groupe considèrent comme très prestigieuses (par exemple *Ethics*, *Mind*, *Philosophical Review*), et qui sont affiliés aux départements de philosophie que l'on peut retrouver dans le classement du *Philosophical Gourmet Report*. L'une des branches de l'étude réalisée par Schwitzgebel *et al.* consistait à évaluer le type de travaux auxquels les articles publiés dans les revues anglophones considérées comme prestigieuses entre 2000 et 2016 font — ou ne font pas — référence : des travaux en anglais, ou dans une autre langue. Sur un échantillon de 2166 références, une seule renvoyait à une source non-anglophone. Tout en reconnaissant les limites que cette étude pourrait présenter, Schwitzgebel *et al.* concluent que même en demeurant aussi prudent que possible, il ne fait guère de doute que les auteurs qui publient dans les revues anglophones de philosophie les plus influentes n'interagissent que de manière extrêmement marginale avec des auteurs et des travaux rédigés dans une autre langue que l'anglais. Une autre branche de cette étude, consacrée cette fois au type de références que l'on retrouve dans la section «bibliographie» des articles de la célèbre *Stanford Encyclopedia of Philosophy*, parvient au même résultat : alors que ces articles encyclopédiques servent mondialement de référence pour les étudiants comme les chercheurs lorsqu'ils veulent avoir une idée de l'état des lieux de la recherche sur une question donnée, la littérature primaire ou secondaire récente qu'ils convoquent est presque exclusivement anglophone.

Je laisse au lecteur le soin de se rapporter à l'ensemble de ce document (disponible, on ne s'en étonnera guère, exclusivement en anglais) et d'en évaluer par lui-même le bien-fondé, les potentielles implications, ou peut-être les limitations méthodologiques. À mes yeux, la situation que Schwitzgebel *et al.* décrivent — sur la base de données quantitatives : c'est là l'originalité de leur démarche — est pour le moins préoccupante. Dans la limite de mes moyens, j'espère que la revue *Dialogue*, dont le nom est à prendre en un sens programmatique, contribuera plus que jamais positivement à préserver les conditions de possibilité de ce que, avec d'autres, Raymond Klibansky appelait de ses vœux : «un dialogue plus intense entre les différentes écoles ainsi qu'entre les penseurs canadiens, tant francophones qu'anglophones, et les penseurs étrangers»⁹.

⁹ Raymond Klibansky, «Introduction», dans Josiane Boulad-Ayoub et Raymond Klibansky, dir., *La pensée philosophique d'expression française au Canada*, Québec, Presses de l'Université Laval, 1998, p. 37.